

Le Journal Des Motards qui sommes-nous ?

Notre magazine Le Journal Des Motards

Le magazine Le Journal Des Motards (JDM) est vendu tous les deux mois en kiosque, et ce depuis 1993. Il est diffusé par les marchands de journaux en France, Belgique et Suisse ; et par abonnement. Nous avons fait le choix de ne publier aucune publicité de fabricants ou importateurs.

Notre spécificité : les articles publiés sont écrits par les motards ! Ces récits font la part belle aux balades et voyages, privilégiant les bonnes adresses, les sites incontournables et les visites à ne pas manquer. Dans le JDM, les rouleurs présentent leurs motos (rubrique "Essais lecteurs"), leurs moto-clubs et leurs centres (rubrique "La Vie des Motards").

Notre site www.journaldesmotards.com et Facebook :

www.facebook.com/journaldesmotards/



Notre chaîne hôtelière Relais Motards

Nous avons créé en 1998 une chaîne hôtelière, les **Relais Motards** dédiée aux deux roues. Une **Charte d'accueil** a été mise au point par les lecteurs et le magazine pour le bon accueil des motards. C'est un véritable partenariat que nous établissons avec les professionnels.

À ce jour environ 500 pro de l'hôtellerie nous ont rejoints. Ils sont tous dans un cahier détachable dans les pages centrales du magazine.

Une application gratuite Relais Motards permet aux rouleurs de géolocaliser les Relais sur leur parcours.

Elle est mise à jour en temps réel (20 000 téléchargements).

<https://relais-motards.com>



Notre mouvement Les Chevaliers De La Route

Le JDM a relancé l'activité des **Chevaliers De La Route** (CDLR), créé en 1976 par Jipé, dit "Le Vieux", notre Directeur.

Aujourd'hui nous sommes environ 1200 CDLR.

Ce sont des motard(e)s qui ont une attitude responsable face aux événements, et mettent des majuscules aux mots pour un engagement commun : Humanisme, Amitié, Générosité, Tolérance, Solidarité, Rencontre...

Certains CDLR s'engagent encore plus et deviennent "**Relais Amitié**" en donnant leurs coordonnées afin que nous ne soyons plus seuls sur les routes. Ils figurent alors dans un livret : **le carnet de contacts**, véritable passeport du rouleur mais aussi dans l'application gratuite Relais Motards grâce à un espace dédié mis à jour chaque semaine.

